

Ouverture d'une formation conduisant au

BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation

Etapes de votre inscription	dates	Renseignements complémentaires
Epreuves de sélection	Du 4 au 7 septembre 2018	Ecrit /oral / épreuves physiques
préentré	19/10/2018	Pour les candidats reçus aux épreuves de sélection
Début de formation	22/10/2018	De 8h00 à 17h30
Fin de formation	28/06/2019	
Durée de la formation	1050 heures	Dont 750 h en cours et 300 heures en alternance
Jours des cours	5 jours / semaine	21 heures de moyenne + alternance
<u>S'inscrire aux T.E.P (Tests d'Evaluation Préalable)</u>		
Télécharger le dossier TEP suite à votre préinscription	Dès maintenant	Sur le site web du Creps www.creps-wattignies.fr
Retourner le dossier d'inscription aux TEP	Au plus vite et avant le 20/07/2018	Par courrier ou en le déposant au Creps
<u>Vous détenez déjà la VEP (Vérification des Exigences Préalables) :</u>		
Compléter le dossier d'attestation de détention de la VEP et le retourner	Au plus vite et avant le 20/07/2018	Par courrier ou en le déposant au Creps
<u>Dates des TEP :</u>		
	03/09/2018	
<u>S'inscrire aux épreuves de sélection :</u>		
Préinscription obligatoire	Dès maintenant	Sur le site web du Creps www.creps-wattignies.fr
Télécharger le dossier d'inscription	Après préinscription	Accès au dossier sur le site
Retourner le dossier d'inscription	Au plus vite et avant le 20/07/2018	Par courrier ou en le déposant au Creps
<u>Pré requis pour l'entrée en formation (à fournir avant les épreuves)</u>		
<u>Premiers Secours en Equipe de niveau 1 – PSE1 et BNSSA</u>		
Fournir les diplômes		Avec le dossier d'inscription
Si non détenu, le passer avant l'envoi du dossier		Formation au Creps de Wattignies se renseigner en appelant au 03 20 62 08 55
<u>Financement</u>		
Demandeur d'emploi		Possibilité financement Région
Salarié en reconversion		CIF
Salarié en emploi sportif		Financement par branche professionnelle (OPCA)
Répo/nses aux questions de financement et statut du stagiaire lors des Réunions collectives ou		

Les Réunions d'Information

La préinscription réalisée par le candidat sur le site du Creps de Wattignies déclenche un rendez-vous à une réunion d'information collective programmée par le coordonnateur de formation.

Type de réunion	dates	Renseignements complémentaires
Réunion d'information Collective (RIC)	23/05/2018 13/06/2018 04/07/2018	Invitation par mail
Journées Portes Ouvertes	23/03/2018 24/03/2018	
Rendez- vous individualisé (accompagnement du candidat)	Sur demande	Uniquement après participation à une réunion collective

Complément d'information

La formation est accessible en formation initiale pour des jeunes bacheliers. L'inscription à la formation se fait en 2 temps :

- Inscription sur Parcoursup avant 13 mars 2018 (confirmation des vœux pour le 31 mars 2018)
- Inscription sur le site du Creps aux dates annoncées
- L'inscription sur le site du Creps est obligatoire
- La convocation aux épreuves de TEP et sélections sera transmise aux candidats pour le 20 avril 2018
- Les épreuves de TEP et de sélection ont lieu entre le 14 et le 28 mai 2018 (uniquement pour les candidats inscrits sur parcoursup)

TEP (L'épreuve) :

800 mètres nage libre réalisé en moins de 16 minutes.

Equivalence : Attestation de performance de la FFN

Les épreuves de sélection

Epreuves écrites

Epreuve, d'une durée de 1h30, qui consiste à prendre des notes à l'écoute d'un texte lu, à voix haute, par une tierce personne. Le candidat répond à un questionnaire qui vise à vérifier la compréhension et la portée du texte. Il rédige ensuite un devoir organisé sur une question ouverte.

Objectifs :

Etre capable de soutenir son attention pour discerner les informations pertinentes extraites du texte sous forme de notes, dans la perspective de répondre aux questions qui seront posées. Etre capable de saisir le sens des questions posées pour y répondre de manière cohérente. Etre capable de donner un ou plusieurs points de vue argumenté(s) pour être le plus convaincant possible. Cette épreuve permet d'évaluer un niveau minimum d'expression écrite (grammaire, vocabulaire, syntaxe) nécessaire, pour suivre au mieux une formation de

niveau IV. Cette épreuve permet d'apprécier le potentiel du candidat à produire des documents relatifs à l'activité professionnelle.

Epreuves orales

Entretien avec un jury, composé de deux personnes, d'une durée de 25 minutes minimum et 30 minutes maximum. Cette épreuve s'appuyant sur un curriculum vitae détaillé présenté par le candidat.

Objectifs :

Etre capable de se présenter. Etre capable de retracer ses expériences antérieures en relation avec l'animation sportive ou socio-éducative pour en dégager ses motivations. Etre capable de comprendre et de répondre aux questions du jury. Etre capable de mettre en évidence ses connaissances du milieu afin de dégager une ébauche de projet professionnel. Cette épreuve permet d'évaluer les capacités d'expression orale et de communication, et de vérifier l'adéquation entre le parcours du candidat et son projet de formation professionnelle.

Epreuves physiques

Une Epreuve aquatique

Le candidat doit effectuer un parcours aquatique sans s'arrêter.

Le parcours chronométré de 200 mètres est composé des éléments techniques suivants :

- Plongeon à partir du plot de départ
- 100 mètres 4 nages règlement FINA
- 25 mètres déplacement en godille (12.5) et torpille (12.5)
- 2 x 12.5 mètres apnée + plongeon canard pour récupérer le mannequin scolaire placé à 2 mètres de profondeur+ 25 mètres remorquage.
- 20 mètres en dribblant (ballon water- polo) + shoot sur cible à 5 m (située au mur).

Objectifs :

Etre capable de réaliser une performance physique en enchaînant différentes techniques de déplacements des activités aquatiques et de la natation. Cette épreuve permet d'évaluer les capacités physiques et techniques du candidat.

Une Epreuve d'aquagym

Le candidat doit réaliser une démonstration d'animation aquagym face à un public, sur une durée de 2'.

Objectifs :

Cette épreuve permet d'évaluer les capacités d'animation : l'aisance face à un public, la relation musique/mouvement et l'attitude dynamique corporelle.

La réussite aux dernières sessions de formation

Années de formation	Nombre de stagiaires	Nombre de diplômés	Nombre d'ajournés
2015-2016	22	14	6
2016-2017	30	25	4

